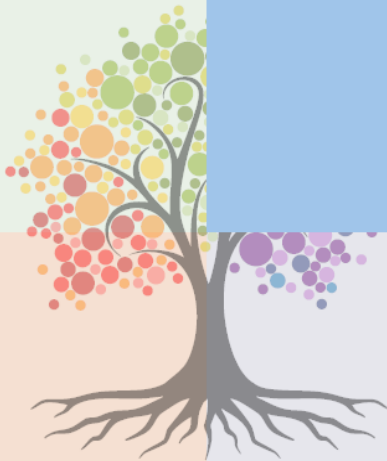


# COMITÉS DU CONSEIL DE L'EUROPE

établis par le Comité des Ministres pour 2022-2025  
en vertu de l'article 17  
du Statut du Conseil de l'Europe

État des lieux au 1<sup>er</sup> janvier 2022



**Vue d'ensemble**

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Le travail en comités est au cœur du Conseil de l'Europe et permet la participation directe d'experts gouvernementaux et indépendants à ses travaux. Il contribue de manière significative à la mission fondamentale de l'Organisation, qui est de « réaliser une union plus étroite entre ses membres afin de sauvegarder et de promouvoir les idéaux et les principes qui sont leur patrimoine commun et de favoriser leur progrès économique et social », comme le stipule l'article 1 de son Statut.

Cette '**structure intergouvernementale**' est le principal outil pour élaborer des **instruments politiques et des normes juridiques communs**, tels que des traités ou des recommandations, aidant ainsi les États membres à construire un espace juridique paneuropéen commun, à anticiper et à relever les défis dans le domaine des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit. Elle renforce la coopération entre les États membres par l'échange de connaissances, d'expériences et de bonnes pratiques et par l'analyse des questions communes et émergentes.

\* \* \*

Une première catégorie comprend les comités directement responsables devant le Comité des Ministres - les **comités directeurs et ad hoc** composés de représentants des États membres du plus haut rang possible dans le domaine concerné. Alors que les comités directeurs ont des fonctions de planification et de pilotage, les comités ad hoc ont une tâche plus ciblée.

Une deuxième catégorie comprend des **organes subordonnés**, en général des comités directeurs, dotés d'une expertise spécifique sur des sujets choisis, composés de représentants des États membres et/ou d'experts indépendants.

Les comités intergouvernementaux associent à leurs travaux les organisations internationales et régionales concernées, la société civile et d'autres partenaires.

Pour 2022-2025, la structure se compose de **21 comités directeurs ou ad hoc et 16 organes subordonnés** pour le Budget ordinaire. En outre, elle comprend cinq comités directeurs sous la responsabilité de la Direction européenne de la qualité du médicament et soins de santé (EDQM). Les mandats de ces comités ne sont pas plus longs que le cycle du programme du Conseil de l'Europe.



Le but du Conseil de l'Europe est de réaliser une union plus étroite entre ses membres afin de sauvegarder et de promouvoir les idéaux et les principes qui sont leur patrimoine commun et de favoriser leur progrès économique et social.

Ce but sera poursuivi au moyen des organes du Conseil, par l'examen des questions d'intérêt commun, par la conclusion d'accords et par l'adoption d'une action commune dans les domaines économique, social, culturel, scientifique, juridique et administratif, ainsi que par la sauvegarde et le développement des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Article 1 du Statut du Conseil de l'Europe

Mise en œuvre effective de la CEDH soutient les États membres dans la mise en œuvre effective de la Convention européenne des droits de l'homme et des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme, y compris au travers d'actions visant à relever les défis en matière de droits de l'homme liés à la prévention de la torture, aux nouvelles technologies dans le secteur biomédical, à l'intelligence artificielle, à la liberté d'expression et des médias et à la protection des données.

#### ● CDDH Comité directeur pour les droits de l'homme

Ce comité directeur supervise et coordonne les travaux intergouvernementaux dans le domaine des droits de l'homme.

#### ■ DH-SYSC Comité d'experts sur le système de la CEDH

Cet organe subordonné mène des tâches relatives à l'amélioration du système de la Convention, à la lumière des décisions du Comité des Ministres.

#### ■ Groupe *ad hoc* 46+1\*

Ce groupe *ad hoc* finalise les instruments juridiques régissant les modalités d'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme.

\* Le Comité des Ministres a approuvé la prolongation du mandat du CDDH sur ce point le 15 janvier 2020.

#### ■ DH-TET Comité de rédaction sur la traite à des fins d'exploitation par le travail\*

Cet organe subordonné prépare un projet de recommandation sur la prévention et la lutte contre la traite des êtres humains à des fins d'exploitation par le travail.

\* Le mandat du DH-TET a été adopté le 15 avril 2021 et court jusqu'au 30 juin 2022.

#### ● CDBIO Comité directeur pour les droits de l'homme dans les domaines de la biomédecine et de la santé

Ce comité directeur supervise et coordonne le travail intergouvernemental sur la protection des droits de l'homme dans les domaines de la biomédecine et de la santé, notamment en ce qui concerne la Convention pour la protection des droits de l'homme et de la dignité de l'être humain à l'égard des applications de la biologie et de la médecine.

#### ● CDMSI Comité directeur sur les médias et la société de l'information

Ce comité directeur supervise et coordonne les travaux intergouvernementaux dans les domaines de la liberté d'expression, les médias, de la société d'information et de la protection des données.

#### ■ MSI-RES Comité d'experts sur le renforcement de la résilience des médias (pour 2022-2023)

Cet organe subordonné prépare des lignes directrices sur l'utilisation d'outils numériques, y compris l'intelligence artificielle, pour le journalisme/par les journalistes (études d'impact et orientations).

#### ■ MSI-SLP Comité d'experts sur les poursuites stratégiques contre la mobilisation publique (pour 2022-2023)

Cet organe subordonné prépare un projet de recommandation sur les poursuites stratégiques contre la mobilisation publique (SLAPP).

#### ■ MSI-HNF Comité d'experts sur l'intégrité de l'information en ligne (pour 2022-2023)

Cet organe subordonné prépare une note d'orientation sur la lutte contre la propagation de la désinformation et de la désinformation en ligne par le biais de la vérification des faits et la conception de plateformes d'une manière conforme aux droits de l'homme.

#### ● CAI Comité sur l'intelligence artificielle (pour 2022-2024)

Ce comité élabore un instrument juridique adéquat sur le développement, la conception et l'application des systèmes d'intelligence artificielle, qui se fonde sur les normes du Conseil de l'Europe en matière de droits de l'homme, de démocratie et d'État de droit, et est propice à l'innovation, conformément aux décisions pertinentes du Comité des Ministres.

**Egalité et dignité humaine** assure la protection effective des droits des femmes et des enfants, en mettant particulièrement l'accent sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, et sur la protection des enfants contre les abus, en garantissant l'égalité et la dignité humaine.

● **GEC Commission pour l'égalité de genre**

Ce comité directeur supervise et coordonne les travaux intergouvernementaux dans le domaine de l'égalité de genre et soutient la mise en œuvre de la stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

■ **GEC/ADI-AI Comité d'experts sur l'intelligence artificielle, l'égalité et la discrimination (pour 2024-2025)**

Cet organe subordonné préparera un éventuel instrument juridique spécifique sur l'impact des systèmes d'intelligence artificielle, leur potentiel de promotion de l'égalité - y compris l'égalité de genre - et les risques qu'ils peuvent entraîner en matière de non-discrimination (il a deux comités parents, la GEC et le CDADI).

● **CDENF Comité directeur pour les droits de l'enfant**

Ce comité directeur supervise et coordonne les travaux intergouvernementaux dans le domaine des droits de l'enfant, notamment afin de soutenir la mise en œuvre de la stratégie du Conseil de l'Europe sur les droits de l'enfant.

■ **ENF-VAE Comité d'experts sur la prévention de la violence (pour 2023-2024)**

Cet organe subordonné préparera une étude de faisabilité, un instrument non-contraignant, un rapport d'examen et un outil d'orientation en matière de prévention de la violence à l'égard des enfants.

**Anti-discrimination, diversité et inclusion** vise à lutter contre l'accroissement des inégalités, du racisme, de la xénophobie, des discours/crimes de haine et de la discrimination fondée sur la religion ou les convictions et sur d'autres motifs, notamment l'orientation sexuelle ou l'identité de genre. Il promeut des politiques qui contribuent à des sociétés plus inclusives qui valorisent la diversité, exemples de discrimination et de haine, en mettant l'accent sur les personnes appartenant à des minorités nationales, les Roms et les Gens du voyage, les migrants et autres groupes exposés.

● **CDADI Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion**

Ce comité directeur supervise et coordonne les travaux intergouvernementaux dans le domaine de lutte contre la discrimination, pour promouvoir l'égalité pour tous et développer des sociétés plus inclusives exemptes de discrimination et de haine et dans lesquelles la diversité est respectée.

■ **ADI-ROM Comité d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage**

Cet organe subordonné effectue des visites thématiques d'examen par des pairs et réalise d'autres tâches liées au travail intergouvernemental dans le domaine des Roms et des Gens du voyage, notamment en soutenant la mise en œuvre du plan d'action stratégique du Conseil de l'Europe sur l'intégration des Roms et Gens du voyage.

■ **ADI-INT Comité d'experts sur l'intégration interculturelle des migrants**

Cet organe subordonné prépare un programme et des outils de renforcement des capacités pour l'intégration des migrants soutenant la mise en œuvre d'une recommandation sur les politiques et la gouvernance à plusieurs niveaux pour l'intégration interculturelle, ainsi qu'une étude de faisabilité et un nouvel instrument juridique et/ou de référence éventuel sur les stratégies globales d'inclusion.

**Droits sociaux** promeut la mise en œuvre effective des droits sociaux au niveau national afin de protéger les groupes les plus vulnérables et de créer une plus grande cohésion dans nos sociétés.

● **CCS Comité européen pour la cohésion sociale**

Ce comité *ad hoc* veille à l'intégration de la cohésion sociale dans l'ensemble des activités du Conseil de l'Europe et favorise l'échange de bonnes pratiques et d'approches novatrices dans le domaine de la cohésion sociale.



Le Comité des Ministres peut constituer, à toutes fins qu'il jugera désirables, des comités ou commissions de caractère consultatif ou technique.

**Institutions basées sur l'État de droit** assure le bon fonctionnement d'institutions juridiques et démocratiques fondées sur l'État de droit, en insistant particulièrement sur les réformes constitutionnelles et législatives et sur la sauvegarde de systèmes judiciaires indépendants, impartiaux et efficaces et sur la consolidation de l'espace juridique commun en élaborant de nouvelles normes et politiques pour faire face aux problèmes émergents et défis majeurs.

● **CCJE** Conseil consultatif des juges européens

Ce comité ad hoc, organe consultatif, mène des travaux relatifs à l'indépendance, l'impartialité et la compétence des juges.

● **CCPE** Conseil consultatif des procureurs européens

Ce comité ad hoc, organe consultatif, mène des travaux relatifs à la situation spécifique des procureurs.

● **CDCJ** Comité européen de coopération juridique

Ce comité directeur supervise et coordonne les travaux intergouvernementaux dans le domaine du droit public et privé.

■ **CJ/ENF-ISE** Comité d'experts sur les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents ou de placement (pour 2022-2023)

Ce comité subordonné prépare des instruments juridiques sur la protection de l'intérêt supérieur de l'enfant dans les situations de séparation des parents ou de placement (il a deux comités parents, le CDCJ et le CDENF).

■ **CJ-AV** Comité d'experts sur la protection des avocats (pour 2022-2023)

Ce comité subordonné prépare un instrument juridique visant à renforcer la protection de la profession d'avocat et le droit d'exercer sans préjudice ni retenue.

● **CAHDI** Comité des conseillers juridiques sur le droit international public

Ce comité ad hoc examine des questions relatives au droit international public, tient des échanges de vues et coordonne les points de vue des États membres.

**Action contre le crime, sécurité et protection des citoyens** soutient les États membres dans leur lutte contre le terrorisme et son financement, contre la corruption, y compris dans le sport, contre la criminalité organisée et le blanchiment des capitaux, la cybercriminalité et la traite des êtres humains, avec une attention spécifique sur le travail forcé et les recours effectifs pour les victimes.

● **CDPC** Comité européen pour les problèmes criminels

Ce comité directeur supervise et coordonne les travaux intergouvernementaux du Conseil de l'Europe dans les domaines du droit pénal et de la procédure pénale, de la criminologie et de la pénologie.

■ **PC-CP** Conseil de coopération pénologique

Cet organe subordonné dirige les travaux intergouvernementaux dans les domaines pénitentiaire et de probation, notamment en ce qui concerne la radicalisation et l'extrémisme violent.

■ **PC-OC** Comité d'experts sur le fonctionnement des conventions européennes sur la coopération dans le domaine pénal

Cet organe subordonné suit et évalue le fonctionnement des conventions sur la coopération internationale dans le domaine pénal en vue de faciliter leur mise en œuvre pratique et améliore l'efficacité de la coopération internationale dans le domaine pénal.

■ **PC/ADI-CH** Comité d'experts sur les crimes de haine (pour 2022-2023)

Cet organe subordonné prépare un instrument juridique sur la lutte contre les crimes de haine, y compris les enquêtes et l'assistance aux victimes (il a deux comités parents, le CDPC et le CDADI).

● **CDCT** Comité du Conseil de l'Europe de lutte contre le terrorisme

Ce comité directeur supervise et coordonne les travaux intergouvernementaux dans le domaine de lutte contre le terrorisme.

● **CAHAMA** Comité ad hoc européen pour l'Agence mondiale antidopage

Ce comité ad hoc coordonne les positions de tous les États parties à la Convention Culturelle européenne s'agissant des questions relatives à l'Agence mondiale antidopage (AMA).

**EDQM** Direction européenne de la qualité du médicament et soins de santé\*

● **CD-P-PH** Comité européen sur les produits et les soins pharmaceutiques

● **CD-P-TO** Comité européen sur la transfusion sanguine

● **CD-P-TS** Comité européen sur la transplantation d'organes

● **CD-P-MCA** Comité européen sur les matériaux et objets pour contact alimentaire

● **CD-P-COS** Comité européen sur les cosmétiques et la santé du consommateur

Ces comités supervisent et coordonnent le travail intergouvernemental dans leur domaine de compétence respectif.

\* Ces comités sont composés des 39 États membres du Conseil de l'Europe ayant adhéré à l'Accord partiel sur la pharmacopée européenne, et de l'Union européenne.

**Gouvernance démocratique** assure une gouvernance démocratique à tous les niveaux de gouvernement, en promouvant la transparence, l'intégrité et la responsabilité qui aident à rétablir la confiance dans les institutions démocratiques, et les élections libres et équitables, et promouvoir un environnement propice à la participation.

- **CDDG** Comité européen sur la démocratie et la gouvernance  
Ce comité directeur supervise et coordonne les travaux intergouvernementaux dans le domaine de la démocratie.

**Participation démocratique** favorise et soutient la créativité, le dynamisme, l'engagement social et les compétences des jeunes en les aidant à prendre une part active à la vie démocratique par des programmes éducatifs et des initiatives de jeunesse.

- **CEDU** Comité directeur pour l'éducation  
Ce comité directeur supervise et coordonne les travaux intergouvernementaux dans le domaine de l'éducation.

#### Jeunesse : cogestion

- **CDEJ** Comité directeur européen pour la jeunesse
- **CMJ** Conseil mixte sur la jeunesse
- **CCJ** Conseil consultatif sur la jeunesse  
Ces comités composent la structure de cogestion chargée d'établir les priorités du secteur jeunesse et coordonnent les travaux intergouvernementaux dans le domaine de la jeunesse.
- **CPJ** Comité de programmation sur la jeunesse  
Cet organe subordonné établit le programme des activités des Centres européens de la jeunesse et du Fonds européen pour la jeunesse, conformément aux décisions du Conseil mixte sur les priorités et aux résultats immédiats.

- **CDCPP** Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage  
Ce comité directeur supervise et coordonne les travaux intergouvernementaux dans les domaines de la culture, du patrimoine et du paysage.

Légende:

**Egalité et dignité humaine** Intitulé du Programme dans le Programme et Budget du Conseil de l'Europe

● Comité directeur ou *ad hoc*

■ Organe subordonné d'un comité directeur

## DROITS DE L'HOMME

### Mise en œuvre effective de la CEDH

- CDDH Droits de l'homme
  - DH-SYSC Système de la CEDH
  - "46+1"
  - DH-TET Exploitation par le travail
- CDBIO Biomédecine & santé
- CDMSI Médias & société de l'information
  - MSI-RES Résilience des médias (2022-23)
  - MSI-SLP Poursuites stratégiques contre mobilisation publique (2022-23)
  - MSH-INF Intégrité de l'information en ligne (2022-23)
- CAI Intelligence artificielle (2022-24)

### Egalité & dignité humaine

- GEC Égalité de genre
  - GEC/ADI-AI Intelligence artificielle, Égalité & Discrimination (2024-25)
- CDENF Droits de l'enfant
  - ENF-VAE Prévention de la violence (2023-24)

### Anti-discrimination, diversité & inclusion

- CDADI Anti-discrimination, diversité & inclusion
  - ADI-ROM Roms & Gens du voyage
  - ADI-INT Intégration interculturelle des migrants

### Droits sociaux

- CCS Cohésion sociale

## ÉTAT DE DROIT

### Institutions fondées sur l'Etat de droit

- CCJE Conseil des Juges européens
- CCPE Conseil des Procureurs européens
- CAHDI Droit international public
- CDCJ Coopération juridique
  - CJ/ENF-ISE Intérêt supérieur de l'enfant (Séparation des parents & placement) (2022-2023)
  - CJ-AV Protection des avocats (2022-23)

### Action contre le crime, sécurité & protection des citoyens

- CDPC Problèmes criminels
  - PC-CP Coopération pénologique
  - PC-OC Coopération dans le domaine pénal
  - PC/ADI-CH Crime de haine (2022-23)
- CDCT Lutte contre le terrorisme
- CAHAMA Anti-dopage

### EDQM

- CD-P-PH Produits & soins pharmaceutiques
- CD-P-TO Transplantation d'organes
- CD-P-TS Transfusion sanguine
- CD-P-MCA Matériaux & objets contact alimentaire
- CD-P-COS Cosmétiques & santé du consommateur

## DÉMOCRATIE

### Gouvernance démocratique

- CDDG Démocratie & Gouvernance

### Participation démocratique

- CDEDU Éducation \*

### Jeunesse : Cogestion

- CDEJ Comité directeur
- CCJ Conseil consultatif
- CMJ Conseil mixte
  - CPJ Comité de programmation
- CDCPP Culture, Patrimoine & Paysage

Le Conseil de l'Europe compte **deux grandes catégories de comités**.

L'une est composée de **comités établis par le Comité des Ministres, en vertu de l'article 17 du Statut du Conseil de l'Europe**, avec un mandat ne dépassant pas le cycle du Programme et Budget en cours. Cette première catégorie est exclusivement composée de comités intergouvernementaux, c'est-à-dire de comités dont les membres représentent les gouvernements des États.

Une autre est composée d'autres **comités qui ont été établis pour une durée indéterminée par les Conventions du Conseil de l'Europe et les Résolutions du Comité des Ministres**, y compris pour l'établissement d'accords partiels et élargis. Ces comités peuvent être intergouvernementaux, ou se voir confier des tâches et des compositions spécifiques, comme des mécanismes de suivi indépendants ou des comités gérant des accords partiels et élargis.

Cette brochure a pour but de fournir un aperçu général des **comités établis par le Comité des Ministres, en vertu de l'article 17 du Statut du Conseil de l'Europe, pour le cycle de programmation 2022-2025**.

#### **CONTACT & INFORMATION**

Direction du Programme et Budget

[dpb@coe.int](mailto:dpb@coe.int)

**Intranet** > Entités > Programme et Budget > Structure intergouvernementale

[www.coe.int](http://www.coe.int)

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation des droits de l'homme sur le continent. Il comprend 46 États membres, y compris tous les membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité destiné à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme supervise la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.